



## Communiqué de Presse

### LA REGULATION DANS LE SECTEUR DEL'EAU ATELIER DE TRAVAIL

DATE 31 JANVIER 2017

... ..

Un atelier de travail, aura lieu le 31 Janvier 2017. L'objectif de cet atelier est d'acquérir une compréhension commune de la fonction de la régulation, d'examiner le modèle tunisien actuel et d'étudier d'autres modèles mis en œuvre ailleurs ; cet atelier est également l'occasion d'engager un dialogue constructif entre la société civile et le Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche autour du projet du Code des eaux.

Le potentiel hydrique du pays est naturellement modeste et dépend d'un climat capricieux. Aussi, les ressources se trouvent-elles aujourd'hui dans un état où la mobilisation est excessivement élevée, les nappes souterraines gravement surexploitées et les ressources disponibles subissant un mésusage lié notamment à une faible capacité de protection contre la pollution. De surcroît, les besoins de la population tunisienne ne cessent d'évoluer en termes de quantité, de qualité et de sécurité de l'approvisionnement. Le développement socio-économique et les effets prévisibles du changement climatique, exercent également une pression de plus en plus forte sur des ressources déjà fragilisées.

Le projet de refonte du Code des eaux a été entrepris par le Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche en vue d'adapter les dispositions du Code en vigueur depuis 1975 aux défis auxquels fait face la Tunisie, dans la gestion et le partage de ses ressources en eau. Le nouveau Code des eaux traduit la nouvelle vision stratégique de la gestion de l'eau et constitue la pièce maitresse de la nouvelle politique publique du secteur.

Dans ce cadre de l'élaboration de cette nouvelle loi, différentes composantes de la société civile proposent d'étudier de plus près, avec les preneurs de décision et d'autres



parties prenantes du domaine de l'eau, divers aspects de cette réforme afin qu'elle réponde au mieux aux objectifs d'équité, d'efficacité, de sécurité sanitaire et de durabilité. Le rôle de la régulation est un des aspects qui demeure peu explicite dans le projet de loi, il mérite d'être davantage approfondi en vue de construire le modèle approprié pour le contexte tunisien dans un schéma de gouvernance cohérent et performant. Aussi faut-il souligner que la conception de la réforme du secteur nécessite en particulier de repenser le modèle de régulation à mettre en œuvre.